

Règlement Salle de restauration et Cuisine



Destinataire : Tous les Agents

Poste : Général

Type de consigne : Permanente

Redacteur : Thiané Ndoye WADE

Date : 20/11/2024

Bonjour,

Un nouveau règlement relatif à l'utilisation de la salle de restauration et la cuisine a été affiché au niveau du poste des agents de sécurité et dans la salle de restauration. Pouvez-vous veiller à son application SVP.

Par ailleurs, nous avons été informés que certains jeunes recevaient de la visite en notre absence (week-ends/jours fériés). Pour rappel, les visites sont interdites au sein de l'établissement (y compris dans la salle de restauration) les week-ends et jours fériés. De même, les mineurs non-résidents ne sont pas autorisés à accéder à l'établissement.

Bien à vous,

Thiané

Signature